

Règlement particulier « Les Eiffellois 2020 »

Numéro d'Autorisation : en cours

Le tournoi se déroule en application des Règlements de la FFBad, de la LGEST et du présent règlement.

Il se déroule du **vendredi 01 au dimanche 03 mai 2020**, de 08h00 à 21h00 le 01 et 02, et de 08h00 à 18h00 le dimanche, sur 7 terrains aux Gymnase Omnisport et COSEC de Frouard (54390).

Les joueurs peuvent s'inscrire sur **3 tableaux** (1 tableau par jour)

Les inscriptions se font en ligne sur Badnet (https://www.badnet.org/Src/index.php?ic_a=655616&eventId=11085)

Le juges-arbitre est **KELLER Olivier**.

La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

C'est un tournoi National qui s'adresse à tous les joueurs de la catégorie « Séniors ». Les catégories à partir de « Minime » et les « Vétéran » peuvent s'y inscrire. Les classements vont de **N3 à NC** pour les disciplines suivantes :

- Simple Homme et Dame : **vendredi**
- Double Homme et Dame : **samedi**
- Double Mixte : **dimanche**

Dans la mesure du possible, le tournoi se disputera en poules puis en élimination directe.

La confection des tableaux, en partenariat avec le juge Arbitre, sera réalisée par le comité d'organisation. Ils se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.

La date limite des inscriptions est fixée au 26 avril 2020 à 23h59.

Tout tableau, dès lors qu'il sera complet, pourra être clos avant la date limite des inscriptions.

Le tirage au sort sera effectué le 27 avril 2020.

La date de prise en compte du CPPH est le 12 avril 2020.

Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort.

Les droits d'engagement par participant sont de **16 €** pour 1 tableau / **20 €** pour 2 tableaux et **23€** pour 3 tableaux

Le nombre de joueurs pour participer à la compétition étant limité à 250 joueurs, la sélection se fera en fonction de la date d'inscription et des tableaux complets.

Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du tournoi doit en faire part à l'organisateur au plus vite.

Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2. Le joueur doit alors envoyer, dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à :

**Ligue Grand Est de badminton 13 rue Jean Moulin
BP 70001 - 54510 Tomblaine.**

Toutefois, et afin de simplifier la procédure, il sera accepté que la justification du forfait se fasse par courriel, en précisant le tournoi concerné, à l'adresse suivante :

tournoi@badmintongrandest.com

ainsi qu'une copie à l'organisateur (damiengenay@gmail.com) pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour annulation d'un tableau. En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne seront pas remboursés sans justificatif.

Tout joueur doit pointer à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation, et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match (**Tél : 07 78 12 50 76**)

Tout joueur désirant s'absenter, quelle qu'en soit la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale, sera demandée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

Le volant plume officiel sera le **PERFLY FSC - 960**. Il sera en vente dans la salle et à utiliser en cas de désaccord entre les joueurs. Les volants sont à la charge des joueurs en partage équitable.

Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, celui-ci n'étant affiché qu'à titre indicatif. Le comité organisateur se réservant le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

Dans le cas où les matchs ne sont pas arbitrés, ils se dérouleront sur le principe de l'auto arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre.

Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du juge arbitre.

A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à 3 minutes de préparation (test de volants inclus).

Dans le cas où des tablettes sont prévues pour remplacer le papier, les joueurs sont tenus de saisir les résultats du match sur ces dernières à chaque fin de match.

Tout joueur non présent sur le terrain 5 mn après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge arbitre.

Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs, les officiels techniques et le comité d'organisation.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de 21 points.

Tout volant touchant une infrastructure, éléments suspendus, etc... de la salle sera compté let au service et il pourra être rejoué deux fois. En cours d'échange, il sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable

Droit à l'image : les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.

Il est interdit de fumer dans la salle.

Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.

Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engage à respecter le code de conduite des joueurs, le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques